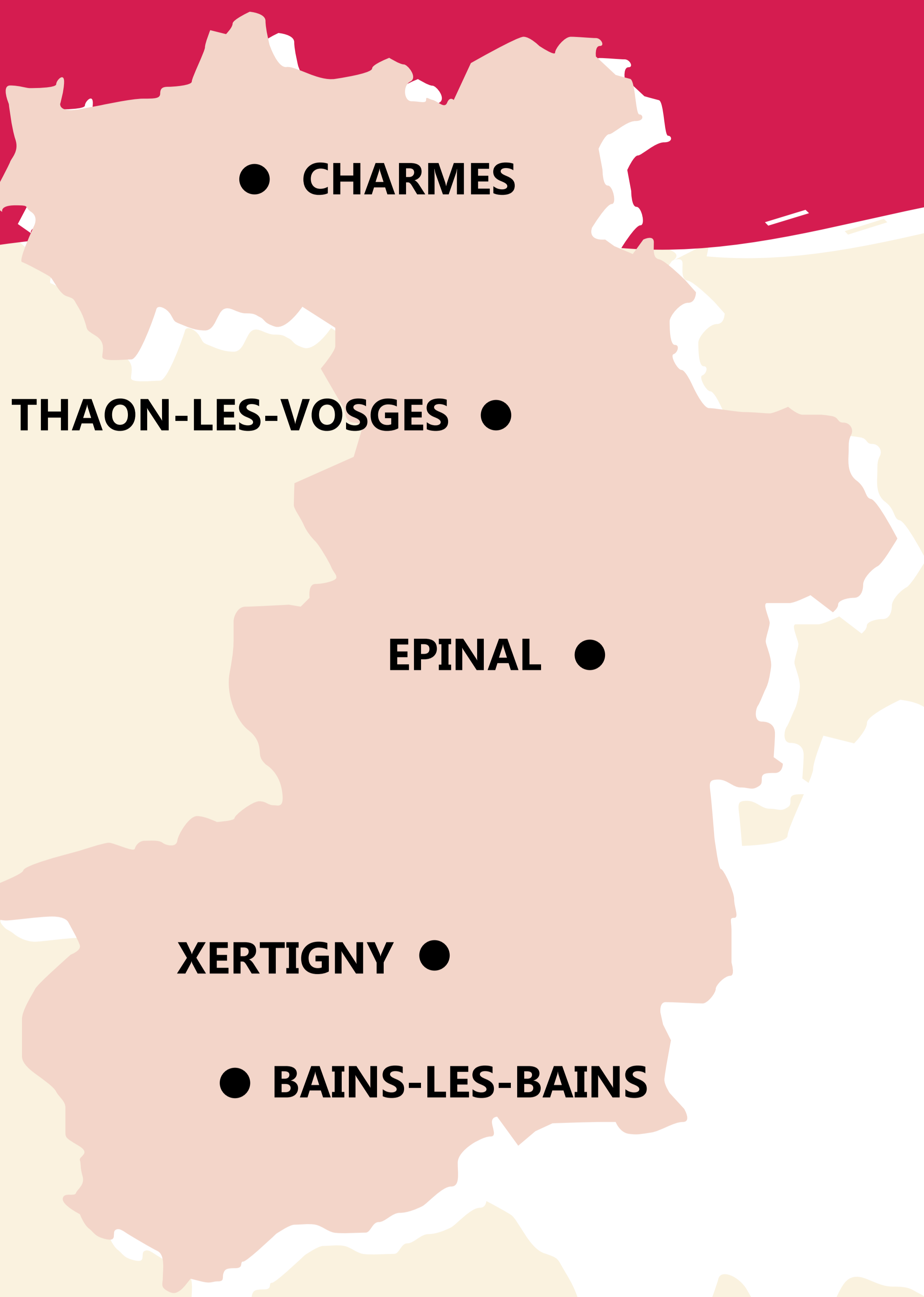


Plan Climat Territorial

un enjeu mondial, une action locale

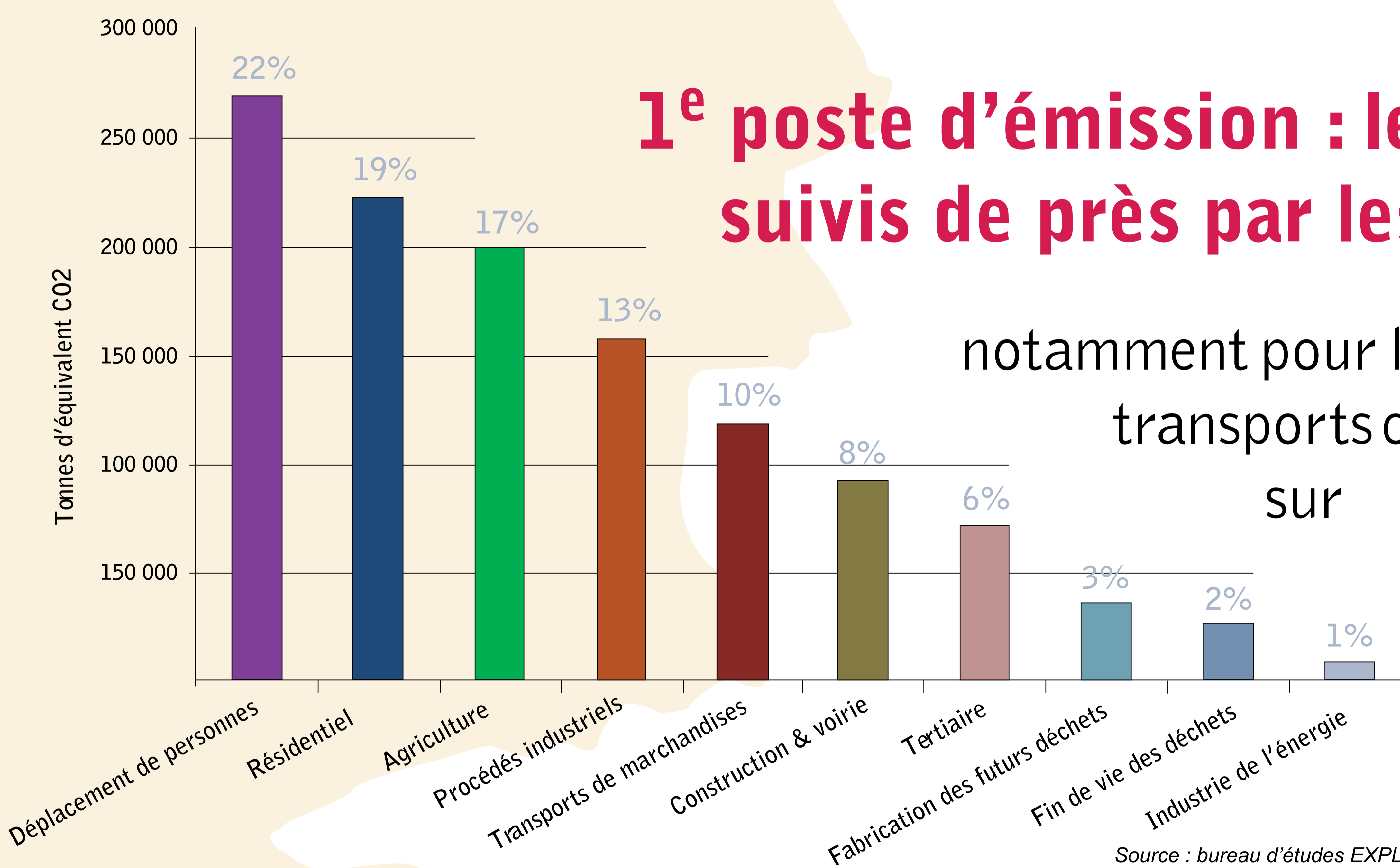


Pourquoi le SCoT porte-il un Plan Climat ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) définit les grandes **orientations d'aménagement et de développement durable** pour le territoire des Vosges Centrales qui regroupe Epinal et la centaine de communes périurbaines et rurales périphériques. Il freine l'étalement urbain.

Or, la **lutte contre l'étalement urbain** et les choix de localisation des activités humaines,

1^e poste d'émission : les Transports, suivis de près par les Bâtiments.



notamment pour l'habitat, l'emploi et les transports ont un impact important sur les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre.

Source : bureau d'études EXPLICIT

En janvier 2009, le Syndicat Mixte a décidé de porter un Plan Climat **en concertation avec la Communauté d'Agglomération d'Epinal - Golbey**, également engagée dans la démarche.

Cette décision s'est officialisée le 22 septembre 2010 par la signature des élus et partenaires du territoire d'une **Charte d'Engagement** pour lutter contre le réchauffement climatique.



Le Plan Climat - Energie Territorial du Syndicat Mixte du SCoT des Vosges Centrales est soutenu par le partenariat suivant.